

COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE
33, RUE DE LA LAUZIÈRE
05230 LA BATIE NEUVE

Membres en exercice : 33

Membres présents : 25

Procurations : 6

VOTES : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 1ER OCTOBRE 2024

N° 2024/7/29

L'an deux mil vingt-quatre, le premier du mois d'octobre, à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-cinq septembre deux mil vingt-quatre.

Présents

AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BERTOCHIO Cédric, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, KUENTZ Adèle, LESBROS Pascal, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PHILIP Michel, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SPOZIO Christine.

Absents excusés

ACHARD Liliane, CARRET Bruno, FACHE Valérie, MAENHOUT Bernard, MICHEL Francine, PARENT Michèle, SAUMONT Catherine, VANDENABEELE Magali.

Procurations

Mme ACHARD Liliane donne procuration à Mme SPOZIO Christine
M. CARRET Bruno donne procuration à Mme DURIF Marlène
M. MAENHOUT Bernard donne procuration à M. SARRAZIN Joël
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. ESTACHY Jean-François
Mme SAUMONT Catherine donne procuration à M. CESTER Francis
Mme VANDENABEELE Magali donne procuration à M. BONNAFFOUX Joël

Madame Christine SPOZIO est élue secrétaire de séance

Objet : Résultat consultations n° 2024-14, 2024-15, 2024-16, 2024-17 et 2024-18
Marchés de prestations de services pour l'enlèvement, le transport et le traitement
des matériaux récupérés sur les déchèteries intercommunales

Il est rappelé que les marchés en cours pour l'enlèvement et le traitement des matériaux récupérés en déchèteries hors REP, arrivent à leur terme le 31/12/2024.

Des consultations ont donc été lancées sous la forme de procédures adaptées soumises aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-7 du Code de la Commande Publique le 05 août 2024 pour une remise des offres fixée au 03 septembre 2024 à 12H00.

Une phase de négociation a été engagée avec l'ensemble des prestataires ayant remis une offre.

Les marchés sont conclus pour une durée ferme de trois ans, renouvelable pour une période d'un an (échéance maximale des contrats : 31 décembre 2028).

Les consultations sont les suivantes :

Consultation 2024-14 : Enlèvement, transport, tri et conditionnement des cartons bruns
LOT 1 Enlèvement, transport, tri et conditionnement des cartons bruns issus des compacteurs
LOT 2 Enlèvement, transport, tri et conditionnement des cartons bruns issus des points d'apport volontaire

Consultation 2024-15 (publication sur plateforme marchés publics) : Broyage, évacuation et traitement des déchets verts et du bois hors REP
LOT 1 Broyage des déchets verts et du bois
LOT 2 Evacuation et traitement du broyat de déchets verts
LOT 3 Evacuation et traitement du broyat de bois Hors REP

Consultation 2024-16 : Enlèvement, transport et traitement des métaux et batteries

Consultation 2024-17 : Enlèvement, transport et traitement des déchets spécifiques hors éco DDS

Consultation 2024-18 : Enlèvement, transport et traitement des gravats
LOT 1 Enlèvement des gravats (déchets inertes) récupérés sur les déchèteries et transport vers le site de traitement désigné : Le Lozerot ou plate-forme La Colas (Avançon) ou plate-forme André TP (La Rochette)
LOT 2 Traitement des gravats (déchets inertes) issus des déchèteries intercommunales

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 1^{er} octobre 2024 à 17H30 afin de procéder au choix des meilleures offres au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir les prestataires suivants, aux prix unitaires mentionnés aux bordereau des prix unitaires des différents marchés :

Intitulé du lot	Prestataire retenu	Montant global annuel TTC	Montant global sur 3 ans TTC
Consultation 2024-14 : Enlèvement, transport, tri et conditionnement des cartons bruns LOT 1 Enlèvement, transport, tri et conditionnement des cartons bruns issus des compacteurs	PAPREC GRAND EST AGENCE GROS ENVIRONNEMENT	15 371 €	46 113 €
LOT 2 Tri et conditionnement des cartons bruns issus des points d'apport volontaire	ALPES ASSAINISSEMENT	2 702 €	8 106 €
Consultation 2024-15 : Broyage, évacuation et traitement des déchets verts et du bois LOT 1 Broyage des déchets verts et du bois	04 RECYCLAGE	36 292 €	108 876 €
LOT 2 Evacuation et traitement du broyat de déchets verts	04 RECYCLAGE	14 242 €	42 726 €

LOT 3 Evacuation et traitement du broyat de bois MultiREP	04 RECYCLAGE	13 293 €	39 879 €
Consultation 2024-16 : Enlèvement, transport et traitement des métaux et batteries	LIEVRE RECYCLAGE	14 710 € (rachat)	44 130 €
Consultation 2024-17 : Enlèvement, transport et traitement des déchets spécifiques hors éco DDS	SPUR ENVIRONNEMENT	45 269 €	135 807 €
Consultation 2024-18 : Enlèvement, transport et traitement des gravats LOT1 Enlèvement des gravats (déchetts inertes) récupérés sur les déchèteries et transport vers le site de traitement désigné : Le Lozerot ou plate-forme La Colas (Avançon) ou plate-forme André TP (La Rochette)	ANDRE TRANSPORT	19 960 €	59 880 €
LOT 2 Traitement des gravats (déchetts inertes) issus des déchèteries intercommunales	PLATEFORME ANDRE	8 700 €	26 100 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de retenir la proposition exposée ci-dessus et de valider ainsi les décisions de la commission d'appel d'offres.
- Approuve les clauses des marchés définies ci-dessus, à passer avec les prestataires cités ci-dessus.
- Autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.
- Dit que les crédits sont et seront inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Le secrétaire de séance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 03 octobre 2024

Et de la publication, le 10 octobre 2024

(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).